

Consultation publique Régularisation administrative du stade d'eau vive

**Synthèse des apports Comité Provence Alpes Côte d'Azur de Canoë-kayak
25/09/2026**

Mr Le commissaire enquêteur,

Suite à nos échanges, nous avons activé les réseaux fédéraux, professionnels et de sécurité civile concernés par la pratique en eau vive. Nous sommes heureux de vous remettre ce jour 76 retours issus des différents acteurs concernés.

Nombre de retour consignés		
Cadres ministère jeunesse et sport	2	Avis positifs
Individuels	11	Avis unanimes sur l'intérêt pour leur pratique
Clubs	29	Avis unanimes sur l'intérêt pour l'activités des clubs
Comités départementaux, comités régionaux, pôles	13	Avis unanimes sur l'intérêt pour l'activités des clubs
Organismes de formation	1	Avis positifs
Professionnels	17 dont le syndicat national	Avis unanimes sur l'intérêt pour l'activité professionnelle
Sécurité civile	1	Avis positifs
FFCK	1	Avis positifs
Fédérations internationales	1	Avis positifs
Total		76

L'ensemble des retours recueillis, sont unanimes sur la pertinence et l'intérêt du maintien d'un tel équipement sportif à l'Argentièrre la Bessée. Positionné au cœur de multiples parcours de navigation, il constitue un point central pour les pratiquants, permettant l'entraînement, l'apprentissage de la pratique des sports d'eau vive et de la sécurité dans un milieu naturel aménagé. Il constitue pour beaucoup de clubs, comités et professionnels, un lieu incontournable lors de l'organisation de stages sur le territoire.

Le projet est notamment soutenu par la Fédération Française de canoë-kayak et la world rafting federation, car il est, et pourra être, le support de l'organisation de plusieurs manifestations sportives d'ampleurs nationales à internationales. Le stade d'eau vive est un outil essentiel favorisant la renommée nationale et internationale du territoire.

Toutes les équipes du comité Provence Alpes Côtes d'Azur restent à votre disposition pour le suivi de ce projet.

Nicolas Genthon, Directeur, par délégation de Michel Baudry, responsable de la commission
« Accès à l'eau » et de Mr Roland Davau Président
Fait à l'Argentièrre la Bessée le 25/09/2026

Nicolas GENTHON

Signature numérique de Nicolas
GENTHON
Date : 2026.09.25 16:42:35 +02'00'